



HERBIGNAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 06 AVRIL 2022  
2022/034

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal, le mercredi 06 avril deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, sous la présidence de Mme Christelle CHASSÉ, Maire.

Nombre de membres dont le Conseil municipal doit être Composé	29
Nombre de conseillers en Exercice	29
Nombre de conseillers Présents	27
Nombre de votants	28

Etaient présents : Mme Christelle CHASSÉ, M. Maël CARIOU, Mme Cécilia DRÉNO, M. Alain FOURNIER, Mme Françoise CHAMPION, M. Michel CADIET, Mme Jeanne DELASSUS, M. Romain LAUNAY, Mme Françoise LAVOISIER, Mme Marie-Renée BIZET, M. Laurent GIRARD, M. Christian ROUX, M. Jean-Philippe BASTIEN, Mme Florence LE MEIGNEN, M. Yannick DANIEL, M. Ibrahim MAKO OLOW, Mme Emmanuelle DEBUSSCHÈRE, Mme Céline BERTHO, M. Cédric ORDUREAU, Mme Irène AMATO, M. Pierre-Luc PHILIPPE, M. Arnaud COURJAL, Mme Florence LEPY, M. Christophe LIEGE, Mme Michelle GUILLEUX, M. Denis SEBILO .

Absent(e)s excusé(e)s : Mme Huguette ROSIER (pouvoir à M. Pierre-Luc PHILIPPE), Mme Claudie LELECQUE (pouvoir à M. Michel CADIET).

Absent: M. Alain GUILLEMAUDIC

Secrétaires de séance : Mmes C. BERTHO et M. GUILLEUX.

**BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE 2022.**

Rapporteur : Cécilia DRÉNO

Madame DRÉNO, Adjointe aux Finances, au Personnel et à la Vie Économique explique que le budget primitif de la Commune pour l'exercice 2022 est établi en tenant compte des résultats de l'exercice 2021.

Il prend en compte :

- 1) Les informations fournies lors du débat d'orientation budgétaire du 9 mars 2022,
- 2) Les ressources fiscales qui intègrent une hausse de 1,5 % du taux du foncier non bâti et du taux de la taxe du foncier bâti.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la commission Finances, Personnel et Vie Économique des 22 mars 2022,

VU les tableaux remis à l'ensemble des conseillers municipaux à l'appui de leur convocation. Le conseil municipal, **par 21 voix POUR et 7 CONTRE** (P-L. PHILIPPE, A. COURJAL, F. LEPY, C. LIEGE, M. GUILLEUX, D. SEBILO, H. ROSIER) DÉCIDE :

- ◆ DE VOTER le présent budget au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, et au niveau du chapitre pour la section d'investissement. Les opérations sont indiquées pour information.
- ◆ D'APPROUVER le projet de budget primitif de la Commune pour l'exercice 2022 qui s'équilibre en recettes et en dépenses aux sommes de :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### Dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	CREDIT
011	Charges à caractère général	1 446 015.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 448 105.00
014	Atténuation de produits	180 112.00
65	Autres charges de gestion courante	823 325.00
66	Charges financières	105 000.00
67	Charges exceptionnelles	8 000.00
042	Opérations d'ordre entre sections	260 000.00
022	Dépenses imprévues	245 234.00
023	Virement à la section d'investissement	900 000.00
	<b>TOTAL</b>	<b>7 415 791.00</b>

#### Recettes

CHAPITRE	LIBELLE	CREDIT
70	Produits des services et du domaine	357 350.00
73	Impôts et taxes	4 574 425.78
74	Dotations et participations	1 785 503.00
75	Autres produits de gestion	92 600.00
013	Atténuations de charges	10 000.00
76	Produits financiers	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00
042	Opérations d'ordre entre sections	10 000.00
002	Excédent reporté	585 912.22
	<b>TOTAL</b>	<b>7 415 791.00</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - CHAPITRES</b>		
<b>CHAPITRE</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>CREDIT (y compris Report)</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	293 363.38
204	Subventions d'équipement versées	117 355.46
21	Immobilisations corporelles	500 375.18
23	Immobilisations en cours	3 712 033.13
	<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>4 623 127.15</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	305 000.00
26	Participations	
27	Autres immobilisations financières	180 000.00
020	Dépenses imprévues	26 846.67
	<b>Total dépenses financières</b>	<b>511 846.67</b>
040	Opérations d'ordre entre sections	10 000.00
	<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>10 000.00</b>
001	Solde d'exécution négatif reporté	
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>5 144 973.82</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES - CHAPITRES</b>		
<b>CHAPITRE</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>CREDIT (y compris report)</b>
13	Subventions d'investissement (hors 138)	498 485.00
16	Emprunts et dettes assimilées	500 000.00
	<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>998 485.00</b>
10	Dotations, fonds divers (hors 1068)	330 000.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 200 000.00
024	Produits des cessions d'immobilisation	395 953.00
	<b>Total recettes financières</b>	<b>1 925 953.00</b>
040	Opérations d'ordre entre sections	260 000.00

021	Virement de section de fonctionnement	900 000.00
	Total recettes d'ordre	1 160 000.00
001	Solde d'exécution report	1 060 535.82
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>5 144 973.82</b>

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans les mêmes conditions de délai.*

**Certifié exécutoire par la Maire compte tenu  
De la réception en Préfecture, le 12 avril 2022  
Et de la publication, le 13 avril 2022**

**Pour extrait certifié conforme  
La Maire,  
Christelle CHASSÉ**

